



Contribution de Taimour Mostafa-Kamel

Cérémonie de Remise du Prix International Boutros-Boutros-Ghali

Séance n° 17 du 19 décembre 2025

Discours du Président fondateur du Prix Boutros Boutros-Ghali

Madame la Présidente de l'Académie des Sciences d'Outre-mer,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les membres du Jury,
Chers partenaires et amis,
Honorables lauréats,

C'est pour moi un honneur et une joie sincère de prendre la parole aujourd'hui, dans cette vénérable maison de l'intelligence et de la mémoire, pour remettre la première édition du Prix international Boutros Boutros-Ghali pour la paix, la diplomatie et le développement.

Je tiens à exprimer ma plus vive gratitude à l'Académie des Sciences d'Outre-mer, à sa présidente Madame Christine Desouches, au Secrétaire Perpétuel et à toutes les équipes qui ont rendu possible cette cérémonie. Ce lieu incarne l'ouverture des savoirs, le dialogue entre les mondes et la profondeur du temps long : il était naturel qu'il accueille ce moment.

Je remercie également l'ensemble de nos partenaires fondateurs et institutionnels — la Ligue des États arabes, l'ISESCO, l'Université Senghor, la Maison d'Égypte, la Fondation René Cassin, l'Université française d'Égypte, l'Académie de droit international de La Haye — pour leur confiance et leur engagement. Et particulièrement, comme cela l'a déjà été dit à l'Ambassadeur Louis DOMINICI et à travers lui la Mutuelle des Affaires étrangères pour leur soutien.

Je salue la présence parmi nous de Mme Ceres Charobim et de sa fille Helly, cousine et nièce de Monsieur Boutros Boutros Ghali, ainsi que la délégation égyptienne de l'AEJF, venue de loin.

En évoquant la mémoire de Boutros boutros-Ghali, il est impossible de ne pas rappeler la présence lumineuse et le soutien indéfectible de son épouse, Madame Léa Boutros Boutros-Ghali.

À ses côtés, elle a su incarner la même foi dans le dialogue, la culture et la dignité humaine. Son élégance discrète, sa fidélité à l'esprit de paix et son engagement constant donnent aujourd'hui encore une âme au prix qui porte le nom de son mari.

Qu'elle trouve ici l'expression de notre profonde reconnaissance et de notre admiration pour le rôle qu'elle a joué dans cette œuvre de paix partagée.

Nous avons une pensée particulière pour le Professeur Mohamed Abdella, membre fondateur de l'association, ancien président de l'université d'Alexandrie et ancien président de la commission des affaires étrangères, ami proche de Monsieur Boutros Boutros-Ghali. Ils ont participé ensemble à la négociation de l'accord de paix entre l'Egypte et Israël. Il devait nous honorer de sa présence ce soir, malheureusement il nous a quittés samedi dernier

Enfin, je remercie chaleureusement les membres du Jury scientifique international. Leur rigueur, leur diversité, leur intégrité et leur haute conscience du droit ont conféré à cette première édition toute sa légitimité et son exigence.

Avant de leur céder la parole, permettez-moi d'introduire en quelques mots ceux que nous allons célébrer aujourd'hui.

Deux figures éminentes du monde juridique, intellectuel et diplomatique francophone : Le Professeur Yadh Ben Achour, dont la pensée rigoureuse et l'engagement pour une démocratie fondée sur les droits humains ont marqué la transition tunisienne et nourrissent le débat juridique international contemporain.

Et le Professeur Maurice Kamto, dont le parcours exemplaire allie l'exigence académique, la pratique du droit international au plus haut niveau, et le courage d'un engagement civique assumé au service de la justice et de la paix.

La richesse et la portée de leurs itinéraires seront présentées dans un instant par deux personnalités elles-mêmes au service du droit et du multilatéralisme : le Professeur Emmanuel Decaux, membre éminent de notre jury et ancien président du Comité des droits de l'Homme des Nations Unies, et Madame Catherine Cissé [Van Den Muijsenbergh](#), juriste internationale engagée, ancienne directrice du Bureau de la Cour pénale internationale à New York et membre du Conseil exécutif de la Fondation René Cassin.

Ce prix n'est pas un hommage figé à un passé glorieux. Il souhaite être un catalyseur pour encourager et promouvoir celles et ceux qui prolongent aujourd'hui l'ambition intellectuelle et morale de Boutros Boutros-Ghali : faire du droit un rempart contre l'arbitraire, faire de la diplomatie un outil de justice.

Juriste, ministre, diplomate, intellectuel et écrivain, il fut un architecte du droit international, un promoteur audacieux d'un multilatéralisme fondé sur la souveraineté équilibrée, la dignité humaine

et la coopération Sud-Sud.

En 1992, il signait son célèbre Agenda pour la paix, dans lequel il écrivait : « L'heure est venue de faire en sorte que la paix soit réelle et durable, au-delà de la simple absence de guerre. »

Cette phrase résonne aujourd'hui avec une intensité particulière. À l'heure où la guerre est de retour en Europe, où les conflits se multiplient dans le Sahel, au Moyen-Orient ou dans la Corne de l'Afrique, où le droit international humanitaire est bafoué, y compris dans l'indifférence, à l'heure où la Charte des Nations Unies elle-même semble fragilisée par les jeux de puissance, il est plus que jamais nécessaire de redonner sens à la paix, à la diplomatie et au droit.

Plus que jamais, face à la montée des puissances hégémoniques, à la fragmentation normative et aux atteintes répétées au droit humanitaire, redonner sens à la paix, à la diplomatie et au droit n'est pas une option — c'est une nécessité.

C'est dans cet esprit que le Jury a décidé, à l'unanimité, d'honorer aujourd'hui deux figures majeures de l'espace juridique et intellectuel francophone, dont les parcours, bien que singuliers, incarnent chacun à leur manière la force du droit sur la force, la primauté du dialogue sur la domination, et le lien indissociable entre paix et justice.

Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,

En honorant ces deux figures du droit, nous faisons plus que remettre un prix. Nous lançons un signal : celui que le droit n'est pas une technique, mais un levier d'espérance ; que la diplomatie n'est pas l'art de différer les crises, mais de les comprendre et de les prévenir ; que le développement ne peut être dissocié ni de la liberté, ni de la justice, et de la Paix.

À l'image de Boutros Boutros-Ghali, nous croyons que le multilatéralisme n'est pas un luxe moral, mais une nécessité politique pour notre siècle. Ce prix, aujourd'hui, est une modeste pierre à l'édifice de ce multilatéralisme exigeant.

À nos deux lauréats, j'adresse au nom du Jury nos plus vives félicitations, notre gratitude et notre respect.

Vous êtes les premiers visages de ce prix. Puissent vos engagements continuer à inspirer celles et ceux qui œuvrent, parfois dans l'ombre, à faire triompher le droit sur la force.

Je vous remercie.